

FONDS D'ARCHIVES du TOICT

Source : *Le Parchemin*, pp. 284-285.

Hervé DOUXCHAMPS

INVENTAIRE DES FONDS D'ARCHIVES DE L'OFFICE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE BELGIQUE

Les documents concernant la famille du Toict, dont nous donnons ci-dessous l'inventaire, furent rassemblés au début du siècle, à la demande de descendants de cette famille, par la direction du Collège héraldique de France et des Archives de la Noblesse (française), dans le but d'établir la généalogie et de définir la qualité nobiliaire de la famille.

FONDS du TOICT

Ces archives de la famille du Toict ont été déposées à l'« Office » le 27 août 1942 par Fernand *van den Corput* (1872-1948), écuyer, gouverneur de la province de Luxembourg, fils de Bernard-H.-J., sénateur pour la province du Brabant, et de Louise-Appoline-Anne *Hay*. Le gouverneur *van den Corput*, qui fut anobli en 1919, avait épousé en 1900 Adrienne-Fernande-Léonie *du Toict*, présidente de l'Académie luxembourgeoise, fille de Frédéric-Polydore-Alfred, et de Lucie-Léonie *de Hèle*. De ce mariage, outre un fils mort en bas âge, ils eurent cinq filles, certaines encore en vie, qui épousèrent respectivement : le baron français Michel *le Pelletier de Glatigny* (1889-1932), le comte français Daniel *d'Audiffret* (1892-1950), capitaine d'artillerie, et ensuite M. Noël *Henry de Villeneuve* (° 1903), le comte Victor *de Marchant et d'Ansembourg* (° 1898), chambellan de S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg, le comte Albert *de Briey* (1893-1964) et le comte François *d'Alcantara de Querrieu* (° 1910), tombé en service commandé en 1940. Les descendants en ligne féminine de Fernand *van den Corput* sont aujourd'hui fort nombreux.

La famille *van den Corput* est connue dans le duché de Brabant (Bréda) et en Hollande (Dordrecht) depuis 1500 environ. Plusieurs de ses membres se sont illustrés dans l'Histoire. Tel Jean, capitaine et ingénieur militaire, qui fortifia la ville d'Alost et d'autres places fortes et soutint victorieusement en 1580-1581 un siège mémorable dans la place de Steenwyck, investie par les troupes espagnoles. Telle aussi Anne *van den Corput* qui donna le jour aux illustres frères Jean et Corneille *de Witt*, sous le gouvernement desquels les Pays-Bas atteignirent à l'apogée de leur puissance.

Quant à la famille *du Toict*, jadis *del Tecto*, à laquelle s'était allié le gouverneur du Luxembourg belge, elle paraît d'origine espagnole. Une branche s'établit dans le Vivarais (Languedoc), où elle subsiste peut-être, d'où un rameau s'est détaché pour se fixer en Flandre au XVII^e siècle. On trouve à partir de cette époque des *du Toict* dans les régions de Lille, Courtrai, Dunkerque, etc. Une copie

des patentes par lesquelles Joseph II confirma en 1786 la noblesse et le titre de vicomte de certains d'entre eux, est conservée dans notre fonds. Les *du Toict* nobles, reconnus en 1816 et 1830, sont aujourd'hui éteints¹. Mais d'après la généalogie dressée par Joseph de Sorbiers de La Tourrasse, conservée également dans le fonds et à consulter parfois avec une certaine prudence², il subsisterait des branches françaises et belges, notamment à Courtrai où, sous l'Ancien Régime, ils étaient particulièrement nombreux³.

Notons enfin que le fonds du Toict contient une généalogie et quelques documents relatifs à la famille *de Hèle*, à laquelle appartenait la belle-mère de *Fernand van den Corput*.

1. Attestation de noblesse, d'armes et du titre de vicomte pour la fam. *du Toict*, délivrée le 8 mars 1784 au château de Quinon en Vivarais (Languedoc), par quatre gentilshommes - le comte *de la Valette*, le comte *de la Ghèze*, le vicomte *de Vogüe* et le baron *de Rochefort* - et scellée de leurs cachets en cire rouge, ainsi que celui de Louis-Antoine *de Barruel*, éc., cons. du Roy, juge du bailliage du Vivarais. Parch. in-4°, orné des armoiries *du Toict*, en couleurs.

2. Joseph de SORBIERS de LA TOURRASSE, *Généalogie de la maison du Toict*, Paris, Direction du Collège hérald. de France et des Arch. de la Noblesse, 101, rue de Miromesnil, dactylogr., 38 pp. Attestation de l'auteur, directeur du Collège héraldique de France, 30 janv. 1921. Addenda apportés vraisemblablement par F. van den Corput.

3. Jugement du tribunal civil de 1^{re} instance de Hazebroek du 1^{er} juil. 1898 ordonnant la rectification d'état civil de la fam. *de Hèle* par la restitution de la particule « de ». Copie conforme.

4. Signification de ce jugement par voie d'huissier au maire de Lille, 19 juil. 1898.

5. Idem. au maire de Sercus, 20 juil. 1898.

6. *De Hèle, Flandre, Artois et Belgique, seigneurs de Bavinchove, de Planques et de Tétéghem*, tirage à part du 23^e vol. du *Nobiliaire universel de France*, fondé par L. de MAGNY et continué par J. MOREAU de PRAVIEUX, Paris, Arch. de la Noblesse, s.d., in-4°, 20 pp.

7. Lettres patentes données à Vienne le 10 fév. 1786 par Joseph II, déclarant que les lettres d'anoblissement accordées en 1736 à la fam. *du Toict* ne peuvent porter préjudice à leur noble et anc. extraction, à leur titre de vicomte et au port de leurs armes anc., avec exemption des droits, copie faite le 27 mai 1884 par M^e Maroy, not. à Ixelles, 12 f°, armes *du Toict* reproduites en couleurs.

8. Farde intitulée « Branche des vicomtes du Toict, de Lille », 12 f°s détachés donnant 9 degrés de la généal., écriture fin XIX^e s.

9. Grand tableau général. de la fam. *du Toict* de Lille, écriture fin XIX^e s.

¹ Sur les *du Toict*, voir A.N.B., 1870, pp. 307 et suiv., 1872, p. 251, et 1946-1950, t. II, p. 90.

² On y lit p. ex. (p. 35) que Frédéric-Polydore-Alfred *du Toict* (1847-1909), beau-père de *Fernand van den Corput*, « par suite de l'extinction de la branche d'Oyvaernest, porte depuis le titre de vicomte héréditaire ». Notons que ce titre de vicomte, reconnu d'abord en 1786 pour les frères Constantin-Guill.-J., sgr d'Oyvaernest et de Geuchte, éch. de Courtrai, et François-Emm.-Xavier-J., sgr de Triest, et tous leurs descendants, s'éteignit effectivement, mais qu'il ne fut jamais reconnu ou concédé à Frédéric *du Toict*.

³ Chev. X. de GHELLINCK VAERNEWYCK, *Armorial de Courtrai d'après les registres enluminés (1583-1741) de la Chambre pupillaire (Wezerij)*, dans *Le Parchemin*, 1970, p. 162.

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** - **sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be